



AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Municipalité : Maniwaki

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Quartier : 1 à 6

Par cet avis, Kelly-Ann Gagnon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et électeurs de la Ville de Maniwaki.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la Ville de Maniwaki le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 18 septembre 2025:
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années.
 - De plus, vous deviez, le 18 septembre, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la ville, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : **Ville de Maniwaki, Salle du conseil – 186, rue Principale Sud, Maniwaki**

Jours et heures : **Mardi, le 14 octobre de 17h à 20h**
Vendredi, le 17 octobre de 10h à 13h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la ville doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : une qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente et la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente : Kelly-Ann Gagnon
186, rue Principale Sud, Maniwaki
819-449-2822 poste 205

Secrétaire : Linda Mayer
186, rue Principale Sud, Maniwaki
819-449-2822 poste 204

Fait à Maniwaki, le 6 octobre 2025

Kelly-Ann Gagnon, présidente d'élection